

Le style de Buffon : une histoire naturelle ?

Le discours prononcé à l'Académie française par Georges-Louis Leclerc de Buffon, le 25 août 1753, connu sous le titre *Discours sur le style*, ne dérogeait pas, par le choix du sujet traité, au thème habituel d'un éloge du prédécesseur ou de la louange de l'insigne assemblée. Déjà Voltaire, en 1746, avait disserté sur *L'Influence de la poésie sur le génie des langues*. Mais ce qui s'avérait singulier était qu'un homme de science eût pu choisir de définir les convenances littéraires réservées habituellement aux hommes de lettres. Rappelons-nous que Buffon, depuis vingt ans, appartenait à l'Académie des sciences, étant passé de la section de mécanique à celle de botanique (1733-1739) et de simple adjoint à membre associé, puis trésorier (1744). D'ailleurs, il souligne cette distinction dans son préambule : « Vous avez voulu donner à l'illustre compagnie à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir depuis longtemps une nouvelle marque de considération ».

Donc, dans son « discours de réception », Buffon développa la nécessité de principes valorisants, tant sur le plan de la vulgarisation que de la pérennité des « ouvrages bien écrits – précise-t-il – [qui] seront les seuls qui passeront à la postérité » et prononce la célèbre assertion : « Le style est l'homme même ».

Cette formule ayant connu de multiples interprétations, nous orienterons notre propos dans le sens d'une étude rigoureuse, sinon exhaustive, divisée en trois parties : l'architecture du discours, son ordonnance générale et les citations qui codifient l'art de bien écrire.

1. Architecture du *Discours sur le style*

On peut la schématiser en cinq points : le style respecte « l'ordre et le mouvement des pensées » ; le plan structure l'ouvrage ; le sujet doit être unique par discours (étude rédigée) ; le ton s'adapte au sujet traité ; le succès s'inscrit dans la pérennité par « les vérités les plus sublimes ».

« Le style est l'homme même ».

2. Ordonnance du *Discours sur le style*

Cette ordonnance respecte les règles de la rhétorique, avec des transitions qui sont, ici, un parallèle avec « les ouvrages de la nature » et deux adresses aux académiciens, auteurs reconnus :

Préambule oratoire (exorde)

1. La véritable éloquence
2. Le style s'ordonne dans un premier plan (avec méditation et génie)
3. Cette base se consolide par des principes (règles ou lois)
4. Le sujet doit être bien cadré (défini)
5. *Parallèle avec « les ouvrages de la nature »*
6. Choix final du plan
7. Critique des effets de style
8. Bien écrire = Unité entre le sujet, le style et le bon goût
9. *Adresse à l'assemblée, prise en référence de sagesse*
10. Choix du ton
11. *Adresse à l'assemblée, prise en référence exemplaire*
12. Les nuances du sublime

Conclusion oratoire (péroraison)

3. Des formules frappantes

Ces deux schémas dépouillent l'art oratoire de Buffon et occultent ses formules célèbres. Ils sont simplement une trame sur laquelle le nouvel académicien a brodé toute une série de réflexions empruntant leur rigueur aux règles classiques.

D'abord, Buffon distingue la parole de l'écriture, qu'il nomme « style » par souci d'étymologie. Si nous avons choisi comme présentation du plan du *Discours* le terme « architecture », c'est que *stulos*, en grec, renvoie à la colonne, et *stylus*, en latin, au poinçon utilisé pour graver dans l'argile des tablettes.

Ensuite, dans cette première approche qui doit discipliner le *Discours* vers la reconnaissance d'un style, sinon parfait du moins adapté au sujet traité par un auteur, Buffon établit une distinction entre le talent et le génie. Nous pouvons y reconnaître un second souci de précision étymologique. Le terme « génie » est cité neuf fois par Buffon ; celui de « talent », une seule. Cependant, le mot « talent » a des origines plus anciennes, déjà fréquent au Moyen Âge au sens de « désir d'accomplir ». Son contraire, « maltalent », est encore utilisé par Voltaire qui en joue en soulignant un ressentiment : « J'ai quelque maltalent contre M. de Malesherbes ». Mais couramment, dès la Renaissance, « talent » désigne une aptitude, une capacité. On gage, sans certitude, qu'une relation s'est établie dans le langage avec la parabole des talents de l'Évangile : un serviteur enterre son talent qui est une monnaie, le *talentum* latin emprunté au grec et se référant à un poids d'environ vingt-cinq kilogrammes, en or ou en argent. Le serviteur ne fait donc pas fructifier ses aptitudes, ses capacités et néglige ce don de Dieu. Et c'est en ce sens que

Boileau s'exprime, au XVII^e siècle, conseillant : « Soyez plutôt maçon si c'est votre talent » (*Art poétique*, chant IV).

N'y voyons pas une dévalorisation mais plutôt une distinction innée : aptitude manuelle ou artistique car « talent » s'applique aussi aux écrivains et aux compositeurs.

C'est à l'époque de Buffon que le terme « génie » vient concurrencer celui de « talent ». Le substantif « génie » remonte au *genius* latin, « esprit présidant à la destinée de chaque homme ». Cette acception se retrouve dans l'expression « être le bon (ou le mauvais) génie de quelqu'un » et dans les lutins, petits génies malins. Jean-Jacques Rousseau proclame la primauté du génie sur le talent, cinq ans après le *Discours sur le style*, dans une note de sa *Lettre à d'Alembert*. L'usage qu'il en fait aiguïsera l'humeur féminine comme il en fut de la mienne en découvrant que les femmes « peuvent acquérir de la science, de l'érudition, des talents et tout ce qui s'acquiert à force de travail. Mais ce feu céleste qui échauffe et embrase l'âme, ce génie qui consume et dévore [...] manqueront toujours aux écrits des femmes : ils auront tant d'esprit que vous voudrez, mais jamais d'âme ».

Ce 25 août 1753, Buffon s'adresse au génie masculin des académiciens qui l'écoutent et nous nous contenterons de souligner qu'il privilégie celui-ci par rapport au talent en affirmant : « La véritable éloquence suppose l'exercice du génie et la culture de l'esprit. Elle est bien différente de cette facilité naturelle de parler, qui n'est qu'un talent ». Vingt ans plus tard, dans une lettre adressée assez pompeusement à « Voltaire I^{er} de Ferney », notre aimable Buffon écrira : « Si vous jetez les yeux, Monsieur, sur la suscription de ma lettre, vous verrez que, dans le nombre assez petit des êtres de la première distinction, je pense très hautement et de très bonne foi que vous êtes le premier [...] car jamais il n'existera de Voltaire second : différence essentielle entre l'esprit créateur qui tire tout de sa propre substance, et le talent qui, quelque grand qu'il soit, ne peut produire que par imitation et d'après la matière ». (Le Comte Buffon à Voltaire I^{er}, Ferney, 12 novembre 1774). Mais le maître épistolier évite de nommer le génie du destinataire...

En résumé, d'après le sentiment de Buffon, le talent s'applique à la parole, alors qu'à l'écrit « Il faut agir sur l'âme et toucher le cœur en parlant à l'esprit ». C'est bien le sens nouveau de ce mot à la puissance évocatrice qui justifie, dans le *Discours*, neuf rappels du substantif « génie » pour s'élever à l'excellence stylistique.

En suivant l'ordonnance de la réflexion de Buffon, le deuxième aspect évoqué est le style, dont il donne une définition restrictive mais éclairante : « Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées ». Rapidement, cette conception est étayée par une précision : « Mais, avant de chercher l'ordre dans lequel on présentera ses pensées, il faut s'en faire un autre plus général et plus fixe ». Voici donc annoncé le plan. Le génie inspirera cette rigueur avec « le discernement », la « méditation », contrôlant « l'expression ».

Le troisième point reste le plan : « Ce plan n'est pas encore le style, mais il en est la base ». Il structure avec efficacité, uniquement si le génie intervient ! Le plan « soumet à des lois ; sans cela, le meilleur écrivain s'égare, sa plume marche sans guide ».

Ce qui permet à Buffon d'aborder le sujet, qu'il singularise en quatrième point. Là encore Buffon fait référence au génie qui transcende les difficultés, fait un choix, évitant l'écueil que le « dessein de l'auteur demeure obscur », éparpillé, diffus.

Alors apparaît la première transition, très habile, établissant un parallèle entre les germes des êtres vivants dans la nature et celui des germes de la production littéraire. La nature offre l'exemple « d'un plan éternel ». « L'esprit humain ne peut rien créer, il ne produira qu'après avoir été fécondé par l'expérience et la méditation [...] s'il imite la nature dans sa marche et dans son travail [...] il établira sur des fondements inébranlables des monuments éternels ». Ce parallélisme entre les ouvrages de la nature et ceux de l'écrivain d'une *Histoire naturelle* ne pouvait échapper aux auditeurs et instaurait un ancrage temporel, du *Discours* académique à l'immortalité des œuvres.

Le choix final du plan étant établi (6), Buffon est parvenu au milieu de son *Discours* et doit relancer l'attention. Il utilise, majestueusement, le procédé de rhétorique de l'anaphore scandée en rythme ternaire pour dénoncer les « effets de style » : « Rien ne s'oppose plus à la chaleur que le désir de mettre partout des traits saillants » ; « Rien n'est encore plus opposé à la véritable éloquence que l'emploi de ces pensées fines et la recherche de ces idées [...] sans consistance » ; « Rien n'est plus opposé au beau naturel que [...] la] manière singulière ou pompeuse ».

La conclusion tombe comme un couperet : « Ces écrivains n'ont point de style, ou, si l'on veut, ils n'en ont que l'ombre. Le style doit graver des pensées : ils ne savent que tracer des paroles ».

Alors, qu'est-ce « bien écrire » ?

La formule s'impose aux mémoires depuis trois siècles : « Pour bien écrire, il faut donc posséder pleinement son sujet ». À cela s'ajoutent des précisions résumées ainsi : « À cette première règle, dictée par le génie [...] on joint la délicatesse et du goût ». Dans ce travail créatif, le génie semble moins inspiration que rigueur ! (8).

En neuvième réflexion, qui est une adresse de transition élogieuse à l'intention de son auditoire, Buffon rédige une formulation remarquable : « Bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre ; c'est avoir en même temps de l'esprit, de l'âme et du goût ».

Et quand il aborde le ton, il est en mesure de codifier qu'il « n'est que la convenance du style à la nature du sujet ». Cette affirmation autorisée par l'ordonnance scrupuleuse de son *Discours* ne peut que séduire. Mais, par taquinerie envers l'orateur, lui-même écrivain, nous lirons l'argumentation qui s'ensuit : « [...] si l'objet (c'est-à-dire le sujet

traité) est grand, le ton paraîtra s'élever à la même hauteur ; et si, en le soutenant à cette élévation, le génie fournit assez pour donner à chaque objet une forte lumière, si l'on peut ajouter la beauté du coloris à l'énergie du dessin [...] le ton sera non seulement élevé, mais sublime ». Parvenu à ce niveau de référence, on serait tenté de songer à l'œuvre même de Buffon, à son *Histoire naturelle*, par son sujet, son dessein immense... Le nouvel académicien se proposerait-il en exemple ?

L'adresse qui suit, et qui fait acte « des morceaux sublimes qui [l']ont si souvent transporté en lisant [les] ouvrages » des doctes Immortels attentifs autour de lui, devient une référence exemplaire conduisant aux deux formules les plus célèbres : « Les ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la postérité [...] le style est l'homme même [...] l'auteur sera également admiré dans tous les temps, car il n'y a que la vérité qui soit durable, et même éternelle ». C'est le rapport à la vérité qui pèse sur la célébrité. Un auteur, grâce à son génie, utilise et ordonne les règles indispensables à créer une fusion entre le sujet, l'écrivain et la vérité intrinsèque à l'homme comme à l'objet.

La maxime « Le style est l'homme même » n'admet pas de dérogation, de compromission. Mais Buffon avait précédemment et prudemment associé les académiciens à cette conclusion en rappelant : « Les règles, disiez-vous encore, ne peuvent suppléer au génie ; s'il manque, elles seront inutiles ».

En conséquence de quoi, pour bien écrire il faut du savoir-faire et du génie.

Enfin, avant la péroraison, Buffon évoque les nuances du sublime, qu'il disperse de la poésie à l'histoire et la philosophie qui « ont toutes le même objet, et un très grand objet, l'homme et la nature ». Comme son *Histoire naturelle* !

Conclusion

En conclusion nous nous souviendrons :

— que Boileau avait rédigé l'essentiel du bon goût classique, en 1674, dans l'*Art poétique*, avec une imitation de la nature humaine, alors que Buffon prône l'imitation de la Nature, celle dont il faisait l'objet de ses travaux vulgarisés ;

— que l'idéal de Boileau se fondait sur la vérité et la sincérité soumises à un beau absolu, respecté à travers un travail acharné, ce qui est repris dans le *Discours sur le style*.

En ce qui concernait les convenances littéraires classiques de l'éloquence académique, elles exigeaient de savoir CONVAINCRE, ce que semble avoir réussi Buffon ; PLAIRE, ce qui fut moins certain car on lui reprocha de n'avoir même pas nommé feu son prédécesseur, l'archevêque de Sens, M^{gr} Languet de Gercy ; EMOUVOIR et PERSUADER, ce qui est laissé à votre jugement.

Quant à l'anecdote de l'admission de Buffon à l'Académie française, sans qu'il ait fait acte de candidature, elle fut tributaire d'un choix par ricochet. Alexis Piron avait été pressenti, mais certains de ses écrits jugés licencieux – comme *L'Ode à Priape* – froissèrent les convictions religieuses du roi et les académiciens prirent dix jours de réflexion. Piron se consola en rédigeant sa propre épitaphe :

Ci-gît Piron qui ne fut rien
Pas même académicien.

À ce fâcheux contretemps s'ajouta le fantôme de l'archevêque qui chagrinait les esprits jansénistes. Depuis près d'un demi-siècle (1709), la disparition du monastère de Port-Royal n'avait pas éradiqué de toutes les consciences la doctrine du jansénisme et des contempteurs désavouaient l'archevêque de Sens. Celui-ci avait écrit la vie de Marguerite-Marie Alacoque, religieuse de Paray-le-Monial qui avait eu des visions extatiques sur le Sacré-Cœur de Jésus.

Ces circonstances laissèrent Buffon perplexe, ainsi qu'il l'écrivit à son ami Ruffey, à peine moins d'un mois et demi avant sa réception : « Je ne sais pas trop encore ce que je leur dirai ; mais il me viendra peut-être quelques inspirations comme à Marie Alacoque ». Et il concluait avec un humour fort peu académique : « je ne parlerai pas d'elle de peur du coq-à-l'âne » (4 juillet 1753) !

Cette ultime citation de Buffon ne doit pas faire de l'ombre aux célèbres formules à retenir précédemment exposées.

Jocelyne-Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE